

## Sûreté ferroviaire

### Compte rendu de la réunion du 8 juillet 2024 sur les conditions d'exercice des métiers sûreté.



**CFE CGC FERROVIAIRE** vous informe sur la réunion du 8 juillet dernier, à la direction de la Sûreté, qui s'est tenue en 3 étapes :

#### - Enjeux et méthodes

**CFE CGC FERROVIAIRE** a interrogé la Direction sur l'application des dispositifs pour les départs en retraite. Elle nous a indiqué qu'elle respecterait les accords signés avec les partenaires sociaux.

Nous l'avons alerté sur les actions de préconisation à la disposition des directions de zone. Nous considérons que sans directives claires nous pouvons craindre des mises en œuvre aléatoires.

Nous considérons que sur l'ensemble du territoire le traitement doit être uniforme.

La Direction pense qu'il est plus judicieux de gérer au cas par cas.

**CFE CGC FERROVIAIRE** a montré son désaccord à la Direction de la sûreté.

## - Constats croisés

Lors du dernier sondage seuls 1.102 agents sur 2486 ont répondu, soit 44 % de l'effectif.

**CFE CGC FERROVIAIRE** constate que des agents ne répondent plus aux différents sondages car ils n'ont pas de retour et les actions mises en place ne sont pas forcément visibles.

Nous analysons une courbe de satisfaction qui décroît dans la durée.

Un constat est fait sur l'absentéisme qui impacte fortement les encadrants ADPX/DPX car ils doivent remplacer les agents manquants pour maintenir les missions opérationnelles.

Au niveau des formations, les agents en demandent plus sur les spécificités TIS, TIR et pénal. En effet, avoir des agents mieux formés signifie moins d'accidents de travail (A.T.) avec arrêt et moins d'absence.

**CFE CGC FERROVIAIRE** déplore une année 2024 trop chargée en formation e-learning et pas assez en présentiel. La Direction nous a expliqué que cela était dû au contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Par ailleurs, 23% des réponses sont classées dans la catégorie « Autres ». Pour ces réponses, **CFE CGC FERROVIAIRE** aurait apprécié plus de détails afin de pouvoir mieux analyser les attentes des agents.

Voici les conditions à vigiler qui sont ressorties lors de la réunion :

Pour **CFE CGC FERROVIAIRE**, il est évident qu'il faut travailler sur le rythme de travail des GPT et la QVT. Ces deux thèmes commencent à être abordés mais ils devront être approfondis dans les prochains mois. Ces sujets avaient déjà été évoqués les années précédentes mais n'ont malheureusement jamais été réellement traités.

Nous constatons 70% de signes de lassitude chez certains collègues. La contractualisation participe au mal-être. En revanche, il y a le constat partagé d'un sentiment d'appartenance qui progresse grâce à une nouvelle dynamique et une nouvelle identité visuelle.

Le Nouveau GSL et nouveau MOBISUGE contribuent à la satisfaction.

## - Recommandations Optim Service Excellence Opérationnelle

Voici quelques pistes d'action mais en attente du CODIR en espérant que des propositions concrètes seront faites

- Nous n'avons pas de réponses claires sur la temporalité relative aux expérimentations en cours notamment sur les vêtements de travail, les journées de services de 10H00...
- Tenue "polo" en fibre naturelle ? aucune date butoir n'a été donnée...
- Semelle anti-fatigue pour les « statiques » : Sujet que nous validons +++
- Un suivi avec un nutritionniste pour les agents de 45 ans et plus est envisagé par la Direction.
- ➡ **CFE CGC FERROVIAIRE** souhaite savoir pourquoi ce sujet n'est pas pris en charge avant 45 ans ?
- La mise en place de roulement doux pour les agents en fin de carrière. Nous nous interrogeons sur des risques de problèmes d'équité au sein des collectifs. A date, nous n'avons pas obtenu d'informations claires et précises sur ce sujet qui devra de surcroît être validé en Comité de direction.

- **JOB SHARE:** Deux agents partagent le même poste de travail. **CFECCGC FERROVIAIRE** souhaite connaître les modalités de mise en place de cette nouvelle façon de travailler et les conditions du choix des agents concernés. Les réponses de la direction sont demeurées très floues.
- La Direction souhaite faciliter l'accès à des activités sportives pour les agents afin qu'ils se maintiennent en forme. Nous constatons que tous les sites proposés n'ont pas forcément les équipements nécessaires.
- La Direction propose de mettre en place un réveil musculaire en début de service pour limiter les accidents de travail. **CFECCGC FERROVIAIRE** considère que le réveil musculaire est utile mais pas uniquement en début de service.
- La mise en place d'espace de repos nous semble incontournable pour se couper des situations stressantes de notre métier mais tout dépend des infrastructures existantes.
- La Direction souhaite mettre en avant la valorisation des réussites auprès des équipes par les DPX. **CFE CGC FERROVIAIRE** partage ce point de vue.
- La Direction souhaite mettre en place des échanges plus réguliers entre les agents de plus de 50 ans et le pôle RH. Cela nous semble également une bonne piste.
- La Direction évoque un meilleur traitement des irritants avec un nouvel outil à venir. on attend de voir...cela nécessitera une formation pour les encadrants concernés.

Les sujets abordés ne sont pas nouveaux. **CFE CGC FERROVIAIRE** déplore que les précédents DRH n'aient pas traités en profondeur les problématiques abordées.

La prochaine réunion mi-novembre 2024.

**Sergio HOAREAU**

Délégué Syndical **CFE CGC FERROVIAIRE**



## CFE-CGC FERROVIAIRE

**Notre A.D.N. est de VOUS défendre avec le concept « gagnant -gagnant » !**

**Rejoignez-nous !**

CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT  
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.

**ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...**

**Valeurs**



**Adhésion**



**Avantages**



**Page Web**

